

INFORMATIONS - PERMIS DE CONDUIRE



Pour connaître votre solde de points :

1- rendez-vous sur le site <https://ants.gouv.fr>

2 - identifiez-vous avec vos identifiants France Connect :

- . impots.gouv.fr : n° fiscal et mot de passe
- . ameli.fr : n° de sécurité sociale et mot de passe
- . idn.laposte.fr : adresse mail et mot de passe



Pour obtenir un relevé intégral d'information, écrire à :

**Préfecture de la Vienne
Service des sécurités
Bureau de la sécurité routière
CS 30589
86021 POITIERS**

Vous joindrez :

- une copie de la carte d'identité recto-verso
- une copie du permis de conduire recto-verso
- un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois
- une enveloppe retour affranchie avec accusé de réception et libellée à votre adresse pour l'envoi du relevé.